

Saint-Georges-des-Groseillers

Son fils privé d'assistante de vie scolaire, la Normande écrit révoltée au Ministère de l'éducation



Christine Leprince, directrice de l'école privée du Sacré-Cœur, et Sabrina Wisniewski, la maman d'Axel, 11 ans. -
Crédit: OUEST-FRANCE

Scolarisé à l'école du Sacré-Cœur à Saint-Georges-des-Groseillers (près de Flers, dans l'Orne), Axel, 11 ans, est autiste non verbal. Avec son handicap, il bénéficie d'un accompagnement spécifique pour suivre en classe. Sauf qu'à la rentrée, sa mère, Sabrina Wisniewski a reçu une mauvaise nouvelle : faute de budget, l'académie de Caen ne peut pas lui attribuer d'accompagnante « pour le moment. »

La rentrée ne s'est pas déroulée comme prévu pour le jeune Axel. Âgé de 11 ans, il a commencé son CM2 dans l'école primaire du Sacré-Cœur, à Saint-Georges-des-Groseillers près de Flers. Autiste sévère non verbal, le jeune Ornaïse est inscrit dans l'Unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) de cet établissement privé.

Sa pathologie l'empêche de suivre en classe sans [un accompagnement spécifique](#) : « **Mon fils bénéficiait jusqu'ici d'une auxiliaire de vie scolaire (AVS)**, précise sa mère, Sabrina Wisniewski. **Depuis deux ans, elle l'aidait dans ses moindres gestes du quotidien, de l'habillage au travail scolaire.** »

« En colère »

Mais son [AESH](#) (accompagnante d'élèves en situation de handicap, [le nouveau statut](#)) est enceinte. Le congé maternité devait débuter en octobre, mais un arrêt maladie a écourté sa mission. Dans un premier temps, Sabrina Wisniewski ne s'est pas inquiétée : « **une remplaçante était prévue depuis juin. Il y a souvent des retards.** » Problème : quelques jours après la reprise de l'école, la mauvaise nouvelle tombe. L'académie de Caen l'informe par mail que, faute de budget, celle-ci ne sera pas remplacée « **pour le moment.** »

« **Ça me met en colère, ils ne nous proposent aucune alternative** », peste la maman, qui bénéficie pourtant d'une notification de Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) attribuant à son fils la présence d'une AESH jusqu'en août 2020. Privé d'assistante, Axel ne peut plus suivre en classe : « **Sans AESH, il n'y a pas d'apprentissage, c'est de la garderie. En plus, cela entraîne des risques de troubles du comportement. Pour en sortir, ça prend des années,** s'inquiète sa mère.

« Une priorité du quinquennat »

En février déjà, cette ancienne responsable de l'association Autisme Basse-Normandie avait écrit à la présidence pour alerter sur le manque de moyens alloués par l'État aux parents d'enfants autistes. Le cabinet du Président de la République avait répondu, par courrier, que leur prise en charge était « **une des priorités du quinquennat** (Lire par ailleurs). »

Contactée, l'Inspection académique ornaïse assure « **chercher activement une solution. Dans l'Orne la semaine dernière, il y avait encore une vingtaine d'enfants dans la même situation,** note Isabelle Foret-Simon, la secrétaire générale, avant de nuancer : **Mais 458 accompagnants ont été embauchés pour cette rentrée. Je ne minimise pas les situations individuelles, mais globalement ça se passe bien.** » En attendant de trouver une nouvelle recrue pour un accompagnement individualisé auprès d'Axel, « **l'école n'est pas démunie avec cinq AESH qui travaillent avec d'autres élèves. On peut procéder à une mutualisation.** »

Pas l'idéal selon Christine Leprince, la cheffe de l'établissement privé, qui voit cela comme cela comme «**du bricolage. Sur le long terme, ça ne peut pas tenir. Les enfants autistes ont besoin d'un cadre, d'une routine.** »

AESH : pas un cas isolé

Le cas du jeune Axel n'est pas isolé. Ces dernières semaines dans les éditions Normandes de Ouest-France, plusieurs histoires similaires ont été rapportées. Preuve que scolariser son enfant quand il est en situation de handicap se transforme souvent en parcours du combattant pour les familles.

Le nombre d'enfants handicapés scolarisés en milieu ordinaire «**a presque triplé en quinze ans, indiquait en mai dans nos colonnes Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'éducation. Ils étaient 340 000 en septembre 2018 (...). Un peu plus de la moitié d'entre eux (180 000) ont besoin de l'aide d'un adulte spécialisé.**»

Après le recrutement de 4 000 nouveaux AESH à la rentrée 2018, le Ministre de l'Éducation annonçait qu'autant de nouvelles recrues étaient prévues pour cette année scolaire.

Glissez pour lire la suite

AVS par Ouest-France Flers

Johan BESCOND.